



# Le Journal de Boissettes

Le Journal d'Informations Municipales - Février 2021

N° 114

[www.boissettes.fr](http://www.boissettes.fr) / Courriel : [mairie@boissettes.fr](mailto:mairie@boissettes.fr)



*Accueil en Mairie uniquement sur rendez-vous pour cause de crise sanitaire*

**Directeur de la publication :** Le Maire Thierry SEGURA

**Comité de rédaction :** Pascale BACQUET, Marie CORNET VERNET, Oriane PODEVIN

**Impression et mise en page :** Imprilith

**Parution** 3 fois par an : février, juin et octobre ; 225 exemplaires

**Distribution** par l'équipe municipale

3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97



## Chères Boissettaises, chers Boissettais,

En ce début d'année, la situation sanitaire demeure préoccupante, incertaine voire dramatique dans le monde entier.

L'attente lié au vaccin, l'alternance de couvre-feu et de confinement mettent nos nerfs et nos santés à rude épreuve.

Chacun d'entre nous espère que 2021 nous permettra de retrouver ces plaisirs simples que sont les accolades, les embrassades, les repas en famille ou entre amis, les sorties au spectacle, au musée ou au restaurant.

Souhaitons-nous que ce temps revienne vite.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour, à nouveau, vous souhaiter une excellente année.

Dans cette 1ère édition de l'année du Journal de Boissettes,

- Vous apprendrez, peut-être, le départ en retraite de notre agent technique Patrick dont le successeur sera arrivé lorsque vous lirez ces lignes. Il se prénomme Philippe et nous vous le présenterons dans le prochain Journal.
- Nous poursuivrons nos 2 rubriques « Interview » et « Que fait l'Agglo pour vous ? »
- Nous reviendrons sur les magnifiques décors de Noël proposées et composées par l'ABSL et ses bénévoles. Merci à tous !
- Vous y retrouverez toute l'actualité du Village (travaux, environnement, urbanisme ...) et celle de nos partenaires.

Nous rendrons hommage à nos anciens disparus ces derniers mois.

Être ancrés dans le présent et préparer l'avenir ne nous font pas oublier le passé et d'où nous venons. Avec l'aide de Xavier DARAS, un habitant du Village, ex-élu municipal et féru d'histoire, nous vous proposerons régulièrement, de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Boissettes et son Histoire.

N'hésitez pas à proposer au comité de rédaction, vos articles ou illustrations (photos, dessins etc...) qui permettront d'animer cette rubrique Histoire. Portez-vous bien, continuez à prendre soin de vous et vos proches.

Thierry SEGURA

## Sommaire

Interview du Président de l'ABSL .....	page 3
Le résultat du recensement .....	page 3
Vœux 2021 .....	page 3
Informations communales.....	page 4
CCAS .....	page 5
Vie scolaire.....	page 5
Partenaires territoriaux .....	page 6-7
CAMVS .....	page 6
SMITOM-LOMBRIC .....	page 7
Département 77 .....	page 7
GHSIF/ARS .....	page 7
Le patrimoine de Boissettes .....	page 7
Vie associative .....	page 8
Hommage .....	page 8
Bloc-notes .....	page 8

## Agenda

Conseils Municipaux : 19 février 2021 ; 19 mars 2021 17 heures  
 Reprise du ramassage des déchets verts : 19 mars 2021  
 Les Rencontres Artistiques à la Recellerie, Boissise la Bertrand :  
 29, 30 et 31 mai 2021

## Message du Comité de Rédaction

Le Journal de Boissettes évolue avec une nouvelle mise en page. Nous travaillons, à présent, avec l'imprimerie Imprilith située à Pringy.

Mr Daras a écrit les articles sur le recensement et les cloches de Boissettes, accompagnés de photos. Mr Courtaux nous a autorisés à publier quelques-uns de ses clichés.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur participation.

## Interview du Président de l'ABSL

Depuis le 12 octobre, François Rigaut est président de l'Association Boissettes Sports et Loisirs.

*Vous êtes président de l'ABSL depuis la dernière assemblée générale en octobre 2020, pouvez-vous vous présenter aux Boissettais(es) ?*

Je m'appelle François RIGAUT, je suis âgé de 61 ans, retraité de la fonction publique. Je réside à Boissettes depuis 1999. Je suis passionné par le sport et la criminologie. J'ai découvert l'ABSL grâce à notre regretté Bernard Yves Fournier. Je fais partie de cette association depuis 2005, au départ en tant que bénévole, puis les années faisant, j'ai intégré le bureau.



*Pourquoi vous êtes-vous présenté à ce poste ?*

Lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2020, plusieurs membres du bureau précédent ne se sont pas représentés. Une autre équipe, constituée de 9 personnes m'a choisi comme président.

*Acceptez-vous de nous dévoiler quelques projets de l'ABSL pour les mois à venir ?*

En ce qui concerne les projets pour l'année 2021, nous sommes en pleine réflexion pour de futures animations, si la crise sanitaire nous le permet.

## Le résultat du recensement



Le dernier recensement des habitants de Boissettes a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

L'INSEE vient de publier les données nationales dont celles de Boissettes.

Nous sommes 413 habitants en 2020, un nombre quasi équivalent au précédent recensement (411 en 2018). Pourquoi cette stagnation ? Deux raisons principales : d'une part au moment du recensement de nombreux logements sont vacants (18) suite à des déménagements ou des décès, d'autre part les effets induits du PLU ne sont pas encore perceptibles : les nombreuses constructions en cours n'ont pas été prises en compte. Le prochain recensement sera sûrement différent. On peut avoir deux points de vue sur l'évolution souhaitable du nombre d'habitants : soit celui de conserver un petit village "small is beautiful" soit rechercher une croissance limitée pour permettre à la commune de disposer d'un financement de l'Etat supplémentaire.

En fait, la commune a un choix très limité. Le PLU, avec ses contraintes, conduit légalement à une croissance du nombre de logements. Aujourd'hui l'ambition des élus est de maîtriser cette croissance (cf. dernière modification du PLU) pour préserver le charme de Boissettes.

Merci aux nombreux habitants pour leur participation.

Xavier Daras

## Vœux 2021

Les conditions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de la cérémonie des vœux avec la traditionnelle galette.

Le samedi 16 janvier, sous la neige, les membres du Conseil municipal se sont déplacés au domicile des Boissettaises et Boissettais, de plus de 70 ans, afin de leur remettre le colis des aînés et leur présenter leurs vœux.

Cet après-midi à parcourir le village, a été, également, l'occasion de distribuer une carte de vœux adressée à chacun des habitants du village.

### ↳ **Départ en retraite de Patrick Crespi**

Patrick Crespi, l'agent technique au service de Boissettes et de ses Boissettais depuis 2014, a quitté ses fonctions le 31 Décembre 2020 pour une retraite bien méritée. La mairie a tenu à le remercier, pour ces années passées à travailler pour la commune, en organisant une petite cérémonie en présence de quelques élus. Un chèque-cadeau lui a été remis. La commune de Boissettes participe, ainsi, à son projet d'achat d'un vélo. Nous lui souhaitons une belle continuation dans cette nouvelle vie de retraité.

Courant Février, nous aurons le plaisir d'accueillir son successeur, Mr Philippe Gras.  
Oriane Podevin

### ↳ **Travaux** : délégation assurée par Mrs Anglade Jean-Paul et Mathé Daniel

Des travaux de réfection s'imposent sur la toiture de l'église Saint Louis. Elle est très endommagée et des recherches de subvention sont en cours. Les travaux sont prévus pour 2022 pour un montant d'environ 120 000 euros.

En 2021, trois armoires électriques vont être changées (deux dans la rue des Sables et une rue du Mont aux lièvres).

Trois lanternes vont être équipées d'ampoules LED, lumière chaude, Place de Verdun.

### ↳ **Environnement** : délégation assurée par Mr Barrault Philippe et Mme Podevin Oriane



En novembre 2020, Philippe Barrault a débroussaillé l'accès à la darse au bout de la rue de la Varenne.

Ce nettoyage permet ainsi d'accéder à un lieu très agréable de notre village.

Profitez-en pour y faire de jolies balades.



L'aménagement de la coulée douce s'est achevé en ce début d'année. Deux bancs vous permettent de faire une pause lors de vos promenades. La Société Roussel s'est chargée des plantations le long de la route pour agrémenter le tout.



Des poubelles ont été installées Chemin des Praillons.

Des bancs-béton le seront, courant 2021 entre les deux barrières, afin de répondre à la demande d'habitants.

### ↳ **Sécurité** : délégation assurée par Mr Barrault Philippe et Mme Podevin Oriane

Afin d'assurer la sécurité de chacun, et de réguler le stationnement gênant, une action de prévention a été mise en place. Lors de la première infraction, une affichette de rappel est apposée sur le pare-brise du véhicule. Si cela vient à se reproduire une amende entre 35 et 75 euros sera alors dressée. Pour un stationnement sur un emplacement réservé aux personnes handicapées, cette amende peut aller de 135 à 175 euros.

*En référence au décret No 2015-337 du 25/03/15 relatif à l'abandon d'ordures ou autres objets, un rappel semble s'imposer concernant les dépôts « sauvages » de déchets sur la voie publique ou le déversement des déchets verts dans la Seine. L'abandon d'ordures peut faire l'objet d'une amende pouvant aller de 68 à 450 euros voire 1500 euros si un véhicule est utilisé pour transporter les déchets. Ce dernier peut être confisqué. Si ce non-respect des règles allait jusqu'à la saisie du Tribunal de police, les frais seraient à la charge du contrevenant.*

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

délégation assurée par Mmes Dechelle Florence et Bacquet Pascale



Avec le journal de novembre, vous avez découvert le formulaire d'inscription sur le registre des personnes âgées, isolées ou /et handicapées, en réponse au Décret N02004-926 du 01/09/2004 pris en application de l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

La démarche d'inscription est volontaire et cela vous permet d'être bénéficiaire du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est jamais trop tard. Vous pouvez le télécharger en allant sur le site de Boissettes dans la rubrique Famille puis CCAS.

Vous trouverez également une liste d'associations afin de faciliter votre vie quotidienne : aides à domicile, services de soins infirmiers, sociétés d'ambulances, portage de repas, téléalarme, transports pour vous accompagner à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, aller chez le coiffeur, au spectacle ou rencontrer vos amis.

N'oubliez pas que les élus, en charge du CCAS, sont à votre écoute pour répondre à vos demandes et vous orienter vers les structures adaptées.

Il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie qui leur transmettra votre message et vous serez rappelés.

## Vie Scolaire : délégation assurée par Mme Cornet-Vernet Marie

Le conseil municipal des enfants s'est mis au travail et a défini le calendrier de mise en œuvre de son programme dont les objectifs sont :

- Contribuer à l'éducation citoyenne : droits et devoirs du citoyen incluant les notions d'intérêt général.
- Développer les liens intergénérationnels en liaison avec les actions conduites par la municipalité et le conseil des aînés.
- Favoriser les échanges entre les enfants.
- Permettre le dialogue entre les élus enfants, les élus adultes, le conseil des aînés et les différentes associations de la commune.

La première action intergénérationnelle a été l'envoi de cartes de vœux aux résidents des deux EHPAD de Boissise la Bertrand.

Une visite sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

Le réaménagement de la cour de l'école est prévu et des propositions de plan ont été présentées.

Un courrier a été envoyé à Mr Le Maire de Boissise la Bertrand pour l'installation de détecteurs de lumière.

Nous continuerons à vous informer sur l'avancée des travaux de ce CME.

Un déjeuner a eu lieu le 17 décembre 2020 à l'Ecole « Les Fontaines » dans la salle de restauration.

Les élus de Boissettes, présents, ont salué l'excellente organisation mise en place, pour respecter les règles sanitaires liées à la Covid 19.

Ce fut l'occasion d'échanges entre les élus des deux communes, pour envisager des projets communs.



### ➔ Que fait l'AGGLO pour vous ?



Depuis ces longs mois durant lesquels nous sommes privés de sorties culturelles, nous avons eu envie de vous présenter la compétence Culture de la CAMVS.

La musique et l'éducation de la jeunesse sont au cœur de la politique culturelle de l'AGGLO.

Les cent groupes de musiciens amateurs, connus dans l'AGGLO, bénéficient d'un soutien de formation, de diffusion et d'information.

Une action de sensibilisation à la culture dans les six lycées du territoire est organisée avec des ateliers thématiques, des concerts dans les lycées ou inter-lycées et la prévention sur les risques auditifs.

L'AGGLO assure la promotion de l'offre culturelle sur le territoire. Celle-ci est plus accessible depuis quelques années, grâce à l'harmonisation des programmes, à une billetterie et un abonnement communautaires.

L'Orchestre de Melun Val de Seine est composé de 50 musiciens où cohabitent musiciens amateurs de bon niveau et élèves d'écoles de musique. Un travail de répétition, soutenu tout au long de l'année, lui permet de jouer de grandes œuvres du répertoire symphonique.



Voici quelques actions concrètes liées à cette compétence :

- Un tarif unique pour tous les habitants afin d'accéder aux différents conservatoires de l'AGGLO (danse, musique, théâtre).
- Le soutien financier aux équipements culturels implantés dans l'AGGLO, mais qui sont utilisés par des habitants qui ne vivent pas dans la ville où se situe l'équipement exemple : l'Astrolabe à Melun ou la ludothèque à Vaux le pénil.
- Les trois concerts annuels de l'Orchestre de Melun Val de Seine dans le cadre de la saison culturelle.
- Les manifestations estivales itinérantes par exemple : l'opération cinéma en plein air qui a eu lieu en juin 2019 à Boissettes
- La Micro-folie Melun Val de Seine offre un accès au Louvre, au Centre Pompidou ou encore au Château de Versailles sous forme de musée numérique.

N'hésitez pas à profiter du large panel de sorties culturelles proposées dans l'AGGLO, dès que cela sera à nouveau possible.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site culturel communautaire : [cultureetvous.fr](http://cultureetvous.fr), en vous inscrivant à la newsletter ou en vous rendant dans les cinq billetteries communautaires :

L'Espace Saint Jean à Melun, Le Mas au Mée sur Seine, l'Espace Nino Ferrer à Dammarie les Lys, Les 26 couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry et La Ferme des jeux à Vaux le Pénil.

### ➔ Commissions de la CAMVS :

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre, les représentants aux commissions de la CAMVS ont été désignés :

Attractivité et développement du territoire : Mr Pierre de Montalembert et Mr Grégory Thibaud

Cohésion du territoire : Mme Florence Dechelle et Mme Pascale Bacquet

Cadre de vie et environnement : Mr Philippe Barrault et Mr Jean Paul Anglade

Finances et Administration générale : Mr Thierry Segura et Mr Daniel Mathe

### ➔ Distribution d'eau potable

Depuis le 1er janvier 2021, la distribution d'eau potable sur la commune est assurée par la société Suez, en remplacement de la société VEOLIA.

La tarification est maintenue. Pour rappel, la CAMVS exerce la compétence Eau Potable depuis janvier 2020.

## ➔ SMITOM-LOMBRIC

Le SMITOM-LOMBRIC a modifié l'adresse courriel pour utiliser le service Allo encombrants.



Ce changement est lié à la modernisation de son système informatique.

Dorénavant, les demandes et documents sont à envoyer à l'adresse suivante : [collecte@lombric.com](mailto:collecte@lombric.com)

Le numéro de téléphone reste inchangé :

**0 800 501 088**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

## ➔ Département 77

Le nouveau site de Boissettes a été mis en ligne le 15 décembre. Il a été réalisé en collaboration avec le Département de Seine et Marne, par le biais d'une convention initialement conclue entre nos deux parties.

Cette convention nous propose une charte graphique-type personnalisable et un outil qui permettra de modifier tous les contenus du site.

Ce site est désormais sécurisé grâce à un certificat SSL. Vous constaterez une amélioration sur tablette et smartphone. De nouvelles photos, pour habiller les différentes pages ont été mises en ligne.

Nous continuons à l'alimenter au fil du temps.



## ➔ GHSIF/ARS



La mairie a répondu favorablement à la demande du Groupe Hospitalier Sud Île de France concernant la sensibilisation à la vaccination COVID 19 pour les plus de 75 ans.

Une affichette explicative vous a été distribuée avec la carte de vœux le 16 janvier.

Les élus en charge du CCAS peuvent vous aider à la prise de rendez-vous.



## Le patrimoine de Boissettes

### ➔ Les deux cloches de l'église

Il y a deux cloches dans le clocher de l'église de Boissettes : l'une, à usage cultuel pour les événements religieux ; l'autre, plus petite, pour un usage civil, celle-ci est associée à un cadran. Elle est située à l'extérieur du clocher, son tintement marque les heures et demi-heures. Le budget de la commune daté du 20 juillet 1840 mentionne déjà : « Une horloge qui est posée dans l'église et qui donne l'heure à tout le village ». Le Conseil Municipal nommait, à l'époque, l' élu en charge de remonter les poids assurant le fonctionnement du mécanisme de l'horloge associé à la cloche extérieure.

L'horloge communale se compose d'un mécanisme aujourd'hui électrique, d'un cadran sur la façade de l'église (inscription de Paul Garnier, célèbre horloger Parisien) et de la cloche située à l'extérieur du clocher. Une carte postale datée de 1906 montre ces éléments du clocher. Cette horloge permettait d'annoncer l'heure civile visuellement et auditivement, aussi bien la journée que la nuit, sans nécessiter de sonneur. Les sonneries culturelles étaient lancées avec une grosse corde pour des sonneries à la volée.



Aujourd'hui, la sonnerie des deux cloches est électrifiée et se commande avec un boîtier. C'est un campaniste de l'entreprise Bodin qui vient assurer la maintenance (c'est elle qui a en charge les horloges de nombreuses gares et les cloches Notre Dame !)

Les habitants de Boissettes entendent sonner les heures et demi-heures avec la cloche extérieure, et l'angélus peu après 7h00, 12h00 et 19h00 avec la grosse cloche.

Une oreille avertie saura distinguer la différence de timbre entre les deux cloches.

Xavier Daras

NB. Ce texte reprend partiellement le mémoire de Pierre de Montalembert pour la Cour administrative d'appel de Paris.

## Vie associative

➔ ABSL



Convité par l'ABSL, le Père Noël a fait halte à Boissettes...

Petits et grands, nous nous sommes tous réjouis en découvrant les nombreux cadeaux du Père Noël amoncelés dans deux de ses traîneaux, l'un devant l'église et l'autre aux Uzelles et certains accrochés aux branches du tilleul devant la mairie. Avant de regagner son village lapon, il nous a confié jusqu'à l'année prochaine l'un de ses neuf rennes, Comète, le plus jeune, dont on dit qu'il apporte le bonheur aux enfants, afin qu'il se fortifie en broutant les plantes et les champignons de nos sous-bois.



Les membres de l'ABSL ont conçu et installé, avec l'aide de plusieurs bénévoles, cette mise en scène ludique et lumineuse, en réaction à la période difficile que nous vivons tous et toutes.

Serge Cattelan et Jean Paul Anglade ont réalisé les traîneaux et Chantal Vortich-Anglade a donné vie à Comète : nous les remercions chaleureusement.

Pour 2021, François Rigaut, président de l'ABSL, et son équipe vous souhaitent un bonheur sans nuage et une santé

La secrétaire de l'ABSL Franceline Adt -Guilbert

➔ Bloc-notes



En vous promenant dans Boissettes vous avez, sans aucun doute, déjà emprunté la rue Paul Gillon. Un peu d'histoire n'étant jamais superflu :

Qui était Paul Gillon (1853-1934) ?

Il était éditeur et fut un des directeurs de la Maison Larousse.

Il s'impliqua dans la vie municipale puisqu'il fut maire de Boissettes.

Dans cette rue, anciennement rue de l'Eglise, se trouve un puits.

Vous pouvez aussi y découvrir les décorations insolites proposées par une riveraine.



➔ Hommage

La fille de Mme Houssard Jeannine nous a informés du décès de sa maman en novembre dernier. Cette dame habitait au 19 rue des Uzelles depuis 1971. Son mari s'était engagé dans la vie communale en étant conseiller municipal. Mme Houssard vivait en EHPAD, à Gap, depuis 3 ans près de sa fille.

Mr Dupuy, habitant du parc de la Varenne, nous a quittés le 24 décembre 2020. Il a participé à l'organisation de la fête champêtre pendant de nombreuses années. Lorsque des grillades étaient au menu, il s'activait autour du barbecue géant.

Mr Quelet, habitant aux Uzelles, est décédé le 19 janvier 2021.

Nous présentons nos condoléances à leurs familles et proches.